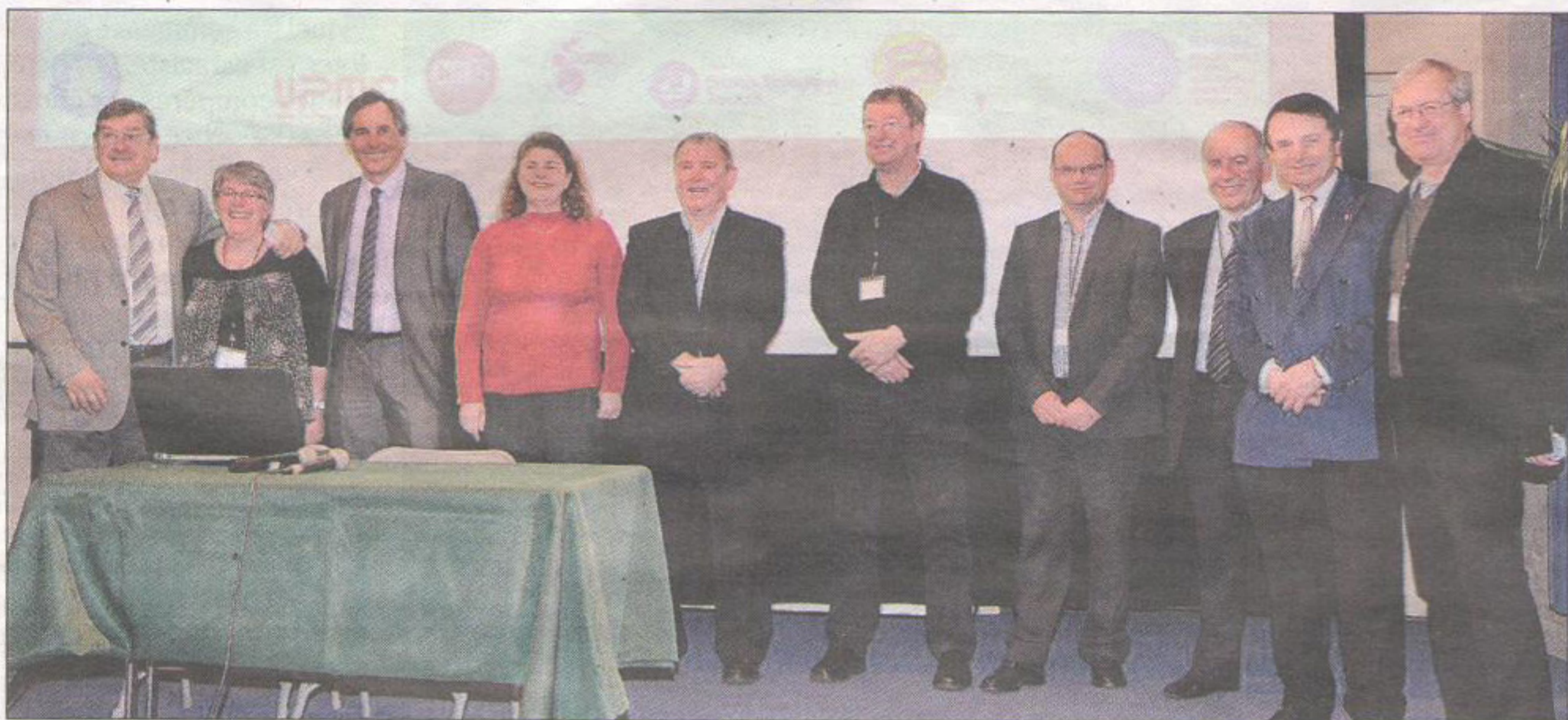


VILLEFRANCHE-SUR-MER

Les ressources marines au service de la santé publique



En ouverture des travaux, le maire Gérard Grosogogat a souhaité la bienvenue aux membres fondateurs du projet ainsi qu'aux partenaires réunis dans l'auditorium.

(Photo J.-C. S.)

Le projet de Centre national de ressources biologiques marines (EMBRC-France), associant les stations marines de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), Roscoff (Finistère) et Villefranche-sur-Mer, va permettre de mener des recherches sur les écosystèmes et organismes marins avec des technologies de pointe. Hier à la Citadelle, en ouverture de la troisième réunion de travail entre les

partenaires du projet qui se déroule sur trois journées, jusqu'à demain, le directeur de l'Observatoire océanographique de Villefranche, Gaby Gorsky, a souligné son originalité.

Ouverture aux industriels

« La nouveauté de ce programme, c'est de voir les laboratoires de recherches océaniques s'ouvrir aux collaborations

étrangères ainsi qu'aux entreprises. Notamment concernant de nouvelles molécules qui peuvent intervenir dans la pharmacopée, dans la cosmétique et la bioénergie. Nos ressources sur nos trois stations de Villefranche, Banyuls et Roscoff, et les organismes types de chacune, vont servir de modèles de recherche. Et si nous travaillons en collaboration depuis 125 ans, il s'agit cette fois d'une ouverture vers des partenaires industriels. Vers la société. Actuellement, il n'y a que huit molécules issues de la mer qui sont utilisées dans des produits de la médecine. Quant à la biodiversité marine, nous pouvons nous attendre à des découvertes majeures dans un avenir proche. »

Les deux principaux objectifs de cette entité étant d'une part de permettre à la communauté scientifique du monde entier d'améliorer la connaissance du monde marin et d'autre part de renforcer le lien avec le monde socio-économique.

J.-C. SCHAMBACHER

Une infrastructure nationale en biologie et santé

Le projet EMBRC-France, associant les trois stations, a été retenu dans le cadre de l'appel d'offres « investissements d'avenir », dans la catégorie des « infrastructures nationales en biologie et santé ». Il sera doté de 16 millions d'euros, sur une durée de dix ans. Il aura pour champ la biologie et l'écologie fondamentales,

avec des interfaces avec l'océanographie et la chimie des substances naturelles. À l'échelle locale, les fonds alloués par l'État via l'ANR (Agence nationale de recherche) vont également permettre de rénover et de développer les infrastructures d'accueil et d'expérimentation de chaque station.